



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LES ABONNEMENTS INTERNET STARLINK DU COMPLEXE D'AIRES PROTÉGÉES DE BINDER LERE (CAPBL)

1. Contexte et justification

Afin de renforcer la continuité des opérations et d'améliorer la connectivité de ses différents sites, **CAPBL** souhaite souscrire à des **abonnements Internet Starlink Business** pour les kits Starlink déjà disponibles (kits V4 et Mini). Cette solution est retenue pour sa fiabilité, sa rapidité de déploiement et sa couverture dans les zones où les alternatives locales sont limitées

2. Objectif général

L'objectif général est d'assurer une **connexion Internet fiable, stable et continue** pour les bureaux et sites d'intervention de l'organisation grâce à la solution Starlink.

3. Objectifs spécifiques

Il s'agit notamment de :

- Assurer une connexion internet stable et performante pour les bureaux du CAPBL, N'Djamena et Sarh.
- Garantir la disponibilité des services numériques essentiels (communication, reporting, coordination).
- Réduire les interruptions liées aux problèmes de connectivité locale.

4. Spécifications techniques attendues

- Abonnement mensuel actif et renouvelable.
- Débit internet minimum : 100 Mbps (descendant) / 20 Mbps (ascendant).
- Latence moyenne : < 50 ms.
- Support technique disponible.

5. Étendue des prestations

Le prestataire devra assurer, selon les besoins de l'organisation :

1. **Activation des abonnements Starlink ;**
2. Souscription aux forfaits professionnels appropriés ;
3. Gestion et renouvellement mensuel des abonnements ;
4. Activation des différents kits/sites ;
5. Assistance en cas de problème lié à l'abonnement ;
6. Gestion des changements de forfait lorsque nécessaire ;



7. Assistance technique et administrative ;
8. Transmission des factures/relevés nécessaires au paiement.

Faire la proposition du volume de données ou de la bande passante de chaque site en fonction du nombre d'utilisateurs.

6. Sites concernés

Les abonnements pourront concerner notamment :

N°	Site/Bureau	Nombre de kits	Forfait souhaité	Durée
1	Bureau de N'Djamena (VO4)	1	Prioritaire	12 mois
2	Bureau de Sarh(V04)	1	Prioritaire	12 mois
3	QG Yellow (VO4)	2	Prioritaire	12 mois
4	Mini QG Yellow	1	Prioritaire	12 mois
5	Mini Sarh/Manda	1	Prioritaire	12 mois
6	Bureau Iere VO4	1	Prioritaire	12 mois

7. Durée

La durée prévue pour les abonnements est de **douze (12) mois**, renouvelable selon les besoins et la disponibilité budgétaire de l'organisation.

Les abonnements pourront toutefois être activés progressivement en fonction du déploiement des kits et des besoins des différents sites.

8. Livrables attendus

À l'issue de la prestation, le prestataire devra fournir :

- La confirmation d'activation de chaque abonnement ;
- La liste des kits et comptes activés ;
- Les détails des forfaits souscrits ;
- Les factures mensuelles ;
- Un état mensuel des abonnements ;
- Les preuves de renouvellement des abonnements ;



9. Responsabilités du prestataire

Le prestataire devra :

- Assurer l'activation correcte des abonnements ;
- Veiller au renouvellement dans les délais ;
- Informer l'organisation avant toute échéance importante ;
- Fournir les factures correspondantes ;
- Assurer l'assistance en cas de problème d'abonnement ;
- Respecter les conditions commerciales et techniques du fournisseur ;
- Garantir la confidentialité des informations relatives aux comptes de l'organisation.

10. Critères d'éligibilité

Sont éligibles les entreprises remplissant les conditions ci-dessous :

- Avoir sa représentation au Tchad ;
- Fournir un Numéro d'Identification Fiscal ;
- Fournir un Certificat de non-faillite et de non-liquidation judiciaire datant de moins de trois mois (**copie légalisée**) ;
- Fournir une Attestation de la Patente ou de l'Impôt Général Libératoire de l'année en cours (**copie légalisée**) ;
- Fournir une Attestation de mise à jour à la CNPS datant de moins de trois mois (**copie légalisée**) ;
- Fournir un Quitus fiscal de l'année en cours (**copie légalisée**) ;
- Fournir un Relevé d'Identité Bancaire (**copie légalisée**) ;
- Fournir Plan de situation de l'Entreprise.

11. Critères de sélection du prestataire

Le prestataire/offreur sera notamment évalué sur :

- Conformité de l'offre aux besoins ;
- Disponibilité du service ;
- Expérience dans la fourniture de solutions de connectivité ;
- Qualité de l'assistance technique ;
- Délais d'activation ;
- Conditions de facturation ;
- Coût total de la prestation ;
- Capacité à gérer plusieurs sites ;
- Qualité des modalités de suivi et de reporting.



12. Résultats attendus

À la fin de la période contractuelle :

- Tous les kits concernés disposent d'un abonnement actif ;
- Les bureaux/sites disposent d'une connectivité internet adaptée ;
- Les interruptions liées à l'absence de connexion sont réduites ;
- Les équipes peuvent accéder aux outils et plateformes institutionnels ;
- Les abonnements sont suivis et renouvelés dans les délais ;

Fait à N'Djamena, le 06/10/2026

Le Directeur du CAPBL, P

QUINDEYAMA Dossia Aurlus

